



COMMUNE DE COLLONGES-SOUS-SALEVE

CONSEIL MUNICIPAL

28 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Collonges-sous-Salève se réunit en séance à la salle des fêtes de la commune, sous la présidence de Brigitte GONDOUIN, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 15/04/2026

DELIBERATION N°2026_044

Conseillers élus : 27

Conseillers votants : 27

Conseillers Présents : 24

Brigitte GONDOUIN _ Nathalie CORVAÏA _ Christian DUTOIT _ Bénédicte GEORGE _ Frédéric MEGEVAND_ Aurélie PATOUX_ Fabrice GILSON_ Valérie MADALA_ Annie HYVERT_ Danielle THÉVENOZ_ Chantal CHAPPUIS_ Marie-Agnès QUINTERO_ Martial LAPLACE_ Frédéric PEREZ_ Monique MÜHLEMANN_ François DRICOURT_ Alexandre DESCOMBES_ Sarah BERNDT_ François VECKRINGER_ Elena BRAJEUX-GELI_ Henry DE MONCEAU_ Dalilha ROCHON_ Corinne ANSELMETTI_ Hugo SERVANT

Pouvoirs :

William PICOUX donne pouvoir à Nathalie CORVAÏA

Philippe CHASSOT donne pouvoir à Brigitte GONDOUIN

Cédric DESARZENS donne pouvoir à Valérie MADALA

Absents :



DELIBERATION N°2026_044 : Portage Foncier par l'Établissement Public Foncier de Haute-Savoie (EPF 74)

Rapporteur : Nathalie CORVAÏA

La Collectivité a sollicité l'intervention de l'EPF 74 pour acquérir des biens, situés sur la Commune de **Collonges-sous-Salève (74)**.

Il s'agit des biens ci-après désignés :

Section - N° parcelle	Adresse	Surface (m ²)	Bâti	Non bâti
AB0841	Sur plan	53		X
AB0843	11 Chemin des Cortets	31		X
AB0845	Sur plan	2		X
AB0847	Chemin des Cortets	30		X
AB0850	Sur plan	257		X
	Total	373		
Terrain d'accès, propriété communale				

Pour le compte de la Commune, l'EPF porte depuis mars 2017, un tènement foncier situé « Sur Plan » sur le territoire de la commune. Ce tènement a été acquis par suite d'une délégation du droit de préemption par arrêté préfectoral pris dans le cadre de la carence de la commune.

Dans le cadre de cette préemption, la commune, par appel à projet s'est engagée dans un programme immobilier voué à réduire sa carence en logements aidés.

Aujourd'hui, le projet proposé par LA FONCIERE 74 et la SA MONT-BLANC pour la réalisation d'un ensemble de 54 logements (18 maisons en BRS et 36 logements locatifs sociaux) est en phase de concrétisation. Ce projet nécessite la création d'une copropriété sur une emprise unique.

Pour ce faire, la collectivité souhaite que l'EPF se rende propriétaire par voie amiable à l'euro symbolique des parcelles complémentaires appartenant à la commune par suite d'une DUP et donnant accès au projet, pour compléter l'emprise foncière de l'opération et créer ainsi une emprise unique, assiette de la future copropriété.

Dans sa séance du 22/01/2026, le Conseil d'Administration de l'EPF a donné son accord pour procéder à cet achat à l'euro symbolique et pour l'intégrer dans le portage du dossier H082AC initialement validé.

Ce projet entre dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Intervention de l'EPF 2024-2028 : Thématique LOGEMENTS POUR TOUS projet comportant obligatoirement un minimum de 30% de logement locatifs aidés ; portage initialement fixée à 8 ans à terme puis prorogé pour 17 années, remboursement par annuités.

Vu l'article L 324-1 du Code de l'Urbanisme ;

Vu les Statuts de l'EPF 74 ;

Vu le PPI 2024-2028 ;

Vu le Règlement Intérieur de l'EPF 74 ;

Vu les modalités d'intervention, de portage et de restitution définies dans la convention pour portage foncier entre la Collectivité et l'Établissement Public Foncier de Haute-Savoie.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Pour	Contre	Abstention
26	00	01

Abstention : Bénédicte GEORGE

- **APPROUVE** les modalités d'intervention, de portage et de restitution des biens ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les actes et conventions nécessaires à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré
Les jour, mois et an susvisés

Le secrétaire de séance,
Danielle THEVENOZ



Le Maire,
Brigitte GONDOUIN



Certifié exécutoire

Publié ou notifié le :

28 avril 2026



Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le

ID : 074-217400829-20260428-D_2026_044-DE



Publié le : 29/04/2026 17:21 (Europe/Paris)

Collectivité : Collonges-sous-Salève

https://www.collonges-sous-salève.fr/documents_administratifs/60763